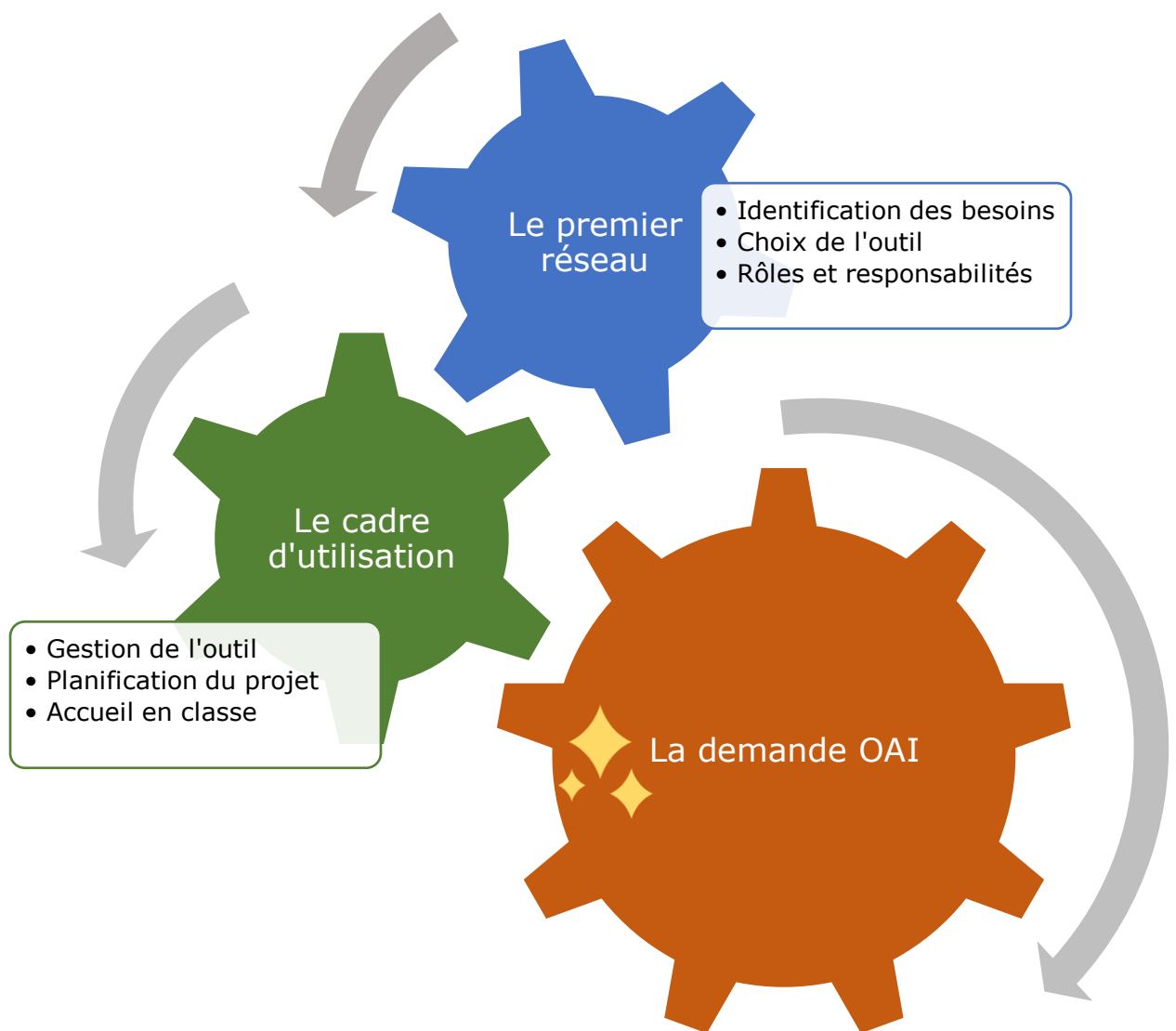


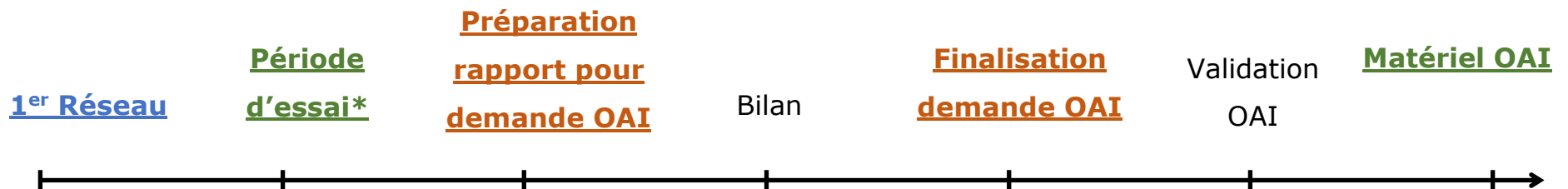
Nos conseils pour la mise en place d'une TA



Nouveautés/modifications version 2023

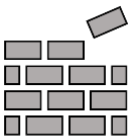


Processus de mise en place d'une TA



* Si besoin

De bonnes bases pour démarrer un projet d'équipement



- Commencer par **une réflexion commune** : le réseau
- Être conscient que c'est **une responsabilité partagée**
- Prendre le temps de bien **définir le projet et le cadre d'utilisation** de l'outil numérique



Le premier réseau

Il est important que tous les acteurs soient présents :

- Les thérapeutes (logo, ergo, pédiatre...)
- Les parents
- Les enseignants
- Les personnes-ressource pour le numérique de l'école
- La direction
- L'enfant (selon son âge)
- L'inspecteur/trice qui suit les mesures renforcées (pas obligatoire)



Le réseau sert à :

- Identifier les besoins et les difficultés de l'élève
- Comprendre si une technologie d'aide est nécessaire
- Définir la technologie d'aide (matériel et logiciels)
- Définir les étapes du projet
- Définir les rôles et responsabilités de chacun
- Informer toutes les personnes concernées, se coordonner et s'harmoniser !

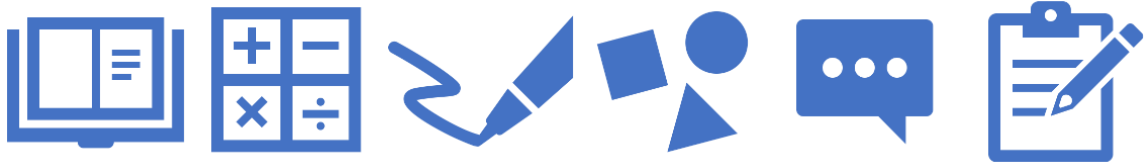




Identification des besoins de la situation

On commence par identifier **les besoins et les difficultés de l'élève**.

On ne parle pas encore de la technologie.



- Quelles sont ses difficultés ?
- Quelles sont ses compétences ?
- Quels aménagements ont déjà été mis en place ?
- Quelles sont ses compétences informatiques ?
(Familiarisation avec un environnement spécifique ?)
- Quel est le ressenti de l'élève (motivation ? Stigmatisation...) ?



Les difficultés et compétences vont permettre de définir **le sens de la technologie d'aide**.



Le choix de l'outil

Le **sens de l'outil** va permettre de déterminer :

- L'outil (ordinateur ou tablette)
- Les applications ou logiciels nécessaires
- Le cadre d'utilisation (quand et comment)

Dans ce choix, il est important de prendre en compte aussi :

- Les ressources techniques
- Les ressources humaines

Choix de l'outil : les ressources techniques



- [La classe](#) : position de la prise secteur ; rallonge nécessaire ?
- [Emplacement de l'élève](#) : suffisamment de place sur la table ? Éblouissement avec la fenêtre ?
- Qualité du WiFi ?
- [Changement de salle](#) ? Prendre en compte la portabilité.
- [Comment accéder aux informations de loin](#) ? TBI ? Tableau ? Câblage nécessaire ? Application compatible au TBI ?

Choix de l'outil : Les ressources humaines



- Songer aux compétences informatiques des enseignants :
 - Outil familier ?
 - Logiciels et applications connues ?
- Logiciels cantonaux (OneDrive, Taptouche, Microsoft 365...) ?
- Pratique TA de l'école : D'autres élèves déjà équipés ?
- Support de cours : MER, fiches personnelles ?
- Utilisation du numérique en classe ?
- Compétences informatiques des parents :
 - Outil et logiciels connus ?

Ceci vous permet aussi [d'identifier les besoins de formation des acteurs](#).



Bon à savoir : La cellCIPS donne [des formations pour les établissements](#) qui pourraient répondre à vos besoins.

Nos conseils et ressources



- [Choisir l'outil](#) : [ordinateur](#) ou [iPad](#) ?
- [D'après les difficultés, identifier les applications](#)



Les rôles et les responsabilités

Il est indispensable de bien d'identifier et expliciter les rôles et les responsabilités de chacun pour réussir le choix ET la mise en place de l'outil.

Formation de l'élève



- Qui forme ? À quelle fréquence ? Partenaire externe mandaté par l'OAI ? Logo ? Ergo ? Enseignant spécialisé ?
- Apprentissage de la dactylo : Ergo ? Logo ? École ? Maison ?



Bon à savoir : L'OAI octroi 10 heures pour la formation. La personne ou entité qui effectue ces heures doit avoir une raison sociale au registre de commerce.



Il faut plus d'heures ? Il faut refaire une demande complémentaire. Il est nécessaire d'attendre la validation de l'OAI.

Formation des enseignants

- Besoin d'une formation d'établissement (ou groupe d'enseignants) par la cellCIPS ? Par des partenaires externes ? Par la personne-ressource pour le numérique de l'établissement ?

La technique



- Démarches techniques de connexion à l'école (WiFi, compte ...)
- Qui s'occupe des mises à jour, des problèmes techniques ?

Cadre d'utilisation et mise en projet

- Rôles des enseignants dans l'utilisation au quotidien.
- Qui pilote le projet ? Qui sera en charge de la transmission des infos ?
- Documents de suivi ? (Voir référentiel de compétences ci-après)

Démarche OAI

- Qui fait la demande ? Besoin de soutien pour la famille ? Par qui ? Assistant social ? Thérapeute ? Autre ?
- Rédaction des rapports

Nos conseils et ressources



- [Le référentiel de compétences](#) pour suivre et planifier la progression dans l'utilisation de l'outil informatique
- [Nos tutoriels](#) pour la montée en compétences informatiques
- Nos prestations de [formations d'établissement](#)



Le cadre d'utilisation



- Expliciter avec l'équipe **quand et comment** l'élève va utiliser son outil
- **Clarté et cohérence** pour tous les acteurs
- Informer et construire le projet aussi **avec l'élève**

Organisation de la gestion de l'outil



- Maison/école/thérapie : quand est-il utilisé ?
- Rangement de l'outil en classe
- Déplacements : à organiser ? Élève est déjà suffisamment autonome ? Danger dans le transport ?
- Responsabilisation de l'enfant : charte de l'élève, contrat à signer

Planification de l'intégration de l'outil : le projet

Définir les **priorités** pour le développement de l'autonomie de l'élève :

Par quoi commencer :



- Annotation/production/gestion/consultation ?
 - ▲ Il est important d'y aller par étape !
- École/maison : Pour quelle utilisation ? Devoirs ? Quels logiciels et quand ?

Introduction progressive en classe, quelques pistes :



- Dans une discipline
- Pour des tâches spécifiques (en lien avec la priorisation des besoins)
 - pour la rédaction de textes
 - pour la lecture de documents (sans annoter)
 - ...



Introduction de la dactylographie (si l'élève va passer à l'écriture numérique).



Accueillir la TA : préparation de l'école

L'école doit se préparer à l'intégration de l'outil. Plusieurs choses sont nécessaires pour que l'outil soit fonctionnel en classe.

L'école s'occupe de :



- Activer le WiFi sur l'appareil de l'élève
- Activer le compte scolaire (edu-vd ou autre)



- Activer et installer la suite Microsoft de l'école (edu-vd)
- Déterminer et mettre en place le système pour le partage des documents (OneDrive, iCloudDrive,...)



- Créer la structure du dossier partagé
- Mettre à disposition les manuels scolaires
- Activer ou créer le compte TapTouche pour la dactylo



- Sensibiliser les élèves : Comment informer les élèves ? Comment accueillir la technologie ?

Nos conseils et ressources



- Privilégier [le système proposé par le canton : OneDrive](#). Accessible aux enseignants.
[Comment configurer OneDrive ?](#)
- Utiliser le document « [Mon environnement numérique](#) » pour accompagner le suivi de la TA.



La demande OAI

- Les parents s'occupent de la demande.
- Ils peuvent être aidés par quelqu'un du réseau.
- La demande à l'OAI se fait avec ce [formulaire](#).



ATTENTION : le matériel est en prêt jusqu'à la fin de l'école obligatoire. En 11e année, l'OAI reprend contact avec la famille et leur propose :

- la restitution du matériel
- le rachat de la valeur vénale.



Les documents pour la demande OAI

Pour faire une demande de technologie d'aide, il vous faut plusieurs documents :

- Le [formulaire OAI](#) complété par les parents
- Une [prescription médicale](#) d'au moins 12 mois
- Des [rapports/justificatifs des thérapeutes](#) (logo, ergo...) pour argumenter le choix
- Un [devis du matériel et des applications](#) par un revendeur agréé AVEC le forfait d'installation technique de l'appareil (configuration)
- La liste du matériel faite par la cellCIPS (si suivi cellCIPS)



Et s'il y a une hésitation quant au choix de l'outil ?

Il est possible de faire une demande et [envoyer dans un deuxième temps le devis complet](#). La demande sera traitée du moment que tous les documents seront en leur possession.



Bon à savoir :



- **Maintenance** : Une fois par année, vous pouvez amener votre outil chez le revendeur pour faire les mises à jour nécessaires. Ceci rentre dans les frais d'entretien. Les parents se font ensuite rembourser par le biais du portail de facturation de l'OAI.



- **Frais de réparation** : Les parents doivent envoyer à l'OAI :
 - Une déclaration des circonstances du dégât
 - Y annexer un devis de réparation

L'OAI va examiner la demande.

Il faut aussi déclarer la réparation auprès de l'assurance Responsabilité Civile.



- **Complément de demande** : Les parents doivent envoyer à l'OAI :
 - Un devis des applications ou accessoires nécessaires
 - Un justificatif (ergo, logo...)

L'OAI va examiner la demande.



- **Perte ou vol** : Les parents doivent envoyer à l'OAI :
 - une déclaration détaillée sur les circonstances du dégât
 - un devis de renouvellement du matériel

L'OAI va examiner la demande et vous informer s'ils vont financer le remplacement.

Il faut aussi déclarer le vol ou la perte auprès de l'assurance Responsabilité Civile.



Nos conseils et ressources

- [Formulaire demande de Moyens Auxiliaires](#)
- [Moyens auxiliaires](#)
- [Site OAI](#)